



## COMMUNIQUÉ SPÉCIAL

### Crise sanitaire : suspension des Journées défense et citoyenneté (JDC) en présentiel jusqu'à nouvel ordre

DANS CE  
NUMÉRO :

Suspension des JDC 1

Nouveau numéro de téléphone du 1

Calendrier de vos démarches 1

Suite aux mesures de confinement, les Journées défense et citoyenneté sur l'ensemble du Nord et du Pas-de-Calais sont suspendues en présentiel à compter du lundi 2 novembre 2020 et jusqu'à nouvel ordre.

Sur la période du 2 novembre au 18 décembre 2020, ce sont environ 13 000 jeunes du Nord et du Pas-de-Calais qui sont concernés par cette mesure de suspension de la journée défense et citoyenneté.

Les jeunes dont la JDC programmée est annulée, recevront via le site [majdc.fr](http://majdc.fr), un courriel pour leur proposer de s'inscrire à une JDC en ligne (JDC(R)). Celles et ceux qui ne possèdent pas d'adresse mail seront contactés par leur centre du service national, qui les accompagnera pour les guider vers la JDC dématérialisée.

Les sessions en ligne débiteront à partir du 23 novembre et concerneront l'ensemble des jeunes résidents métropolitains, en particulier et prioritairement, celles et ceux qui n'avaient pu réaliser leur JDC durant la période de confinement du printemps dernier.

Les jeunes recevront une convocation qui leur permettra de se connecter, puis d'effectuer leur JDC dans les dix jours. La JDC(R) fonctionnera indifféremment sur ordinateur, tablette ou smartphone.

Le programme de la JDC(R) sera le suivant :

- Le jeune vérifie ses coordonnées et actualise si besoin.
- 4 modules obligatoires (3 modules « défense » et 1 module « information jeunesse »).
- 2 questionnaires de fin de session (un sur le recrutement et un sur le ressenti de la JDC (R)).
- A l'issue de sa JDC(R), le jeune pourra télécharger son certificat individuel de participation à la Journée défense et citoyenneté (11 jours après la date de convocation).

La JDC(R) dure environ une heure et trente minutes.

La Journée défense et citoyenneté a été instituée en 1997, lors de la suspension du service militaire. Elle concerne 800 000 jeunes Françaises et Français par an de 17 à 25 ans. Elle a pour vocation première de convaincre et d'expliquer aux jeunes citoyens la légitimité de la défense nationale, tout en les sensibilisant aux possibilités de volontariat et d'engagement qui leur sont proposées.



Le site  
[www.majdc.fr](http://www.majdc.fr),  
un incontournable



*L'organisation de ma JDC,  
maintenant c'est en ligne !*



Nouveau numéro de téléphone unique pour rentrer en contact avec le CSN de Lille :  
**09 70 84 51 51**

### Calendrier de vos démarches

A 16 ans (*)	Faites-vous recenser à la mairie de votre domicile, ou sur Internet, muni d'une pièce d'identité et du livret de famille.
A 16 ans ½ (*)	Dès réception d'un mail, créez votre compte sur <a href="http://www.majdc.fr">www.majdc.fr</a> , afin de faciliter votre convocation.
A 17 ans (*)	Vous serez convoqué à votre Journée défense et citoyenneté.
De 17 à 25 ans	Vous présenterez le certificat de participation à la JDC lors de l'inscription à vos examens (CAP, BEP, bac), concours (grandes écoles, fonction publique) et permis de conduire.

(\*) Si vous n'avez pas respecté ce calendrier, vous pouvez effectuer ces démarches jusqu'à votre 25<sup>ème</sup> anniversaire.